



Le mot du Bourgmestre

Voici un numéro fleuri pour égayer l'automne ! J'en profite pour féliciter les participants à notre concours « Façades et Jardins fleuris », qui ont contribué à embellir notre village pendant l'été. La Commune souhaite participer activement elle aussi au fleurissement des rues et notre nouveau conducteur de travaux travaille actuellement sur un projet qui verra le jour au printemps prochain...

Notre volonté est de continuer à vous informer le mieux possible sur les dossiers en cours, sur l'actualité rebecquoise ainsi que de faciliter au maximum vos démarches administratives. Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres récemment le guide communal nouvelle version, un petit outil complet et pratique, qui je l'espère vous aura plu et pourra vous être utile au quotidien.

Vous trouverez dans ce numéro un dossier central important, présentant les propositions émises dans le cadre du Plan Communal de Mobilité et sur lesquelles vous serez invités à réagir, afin de nous donner votre avis lors d'une grande enquête publique. En effet, la mobilité est une réelle problématique d'actualité et ce n'est que, tous ensemble, par une réflexion concertée et en profondeur, que nous réussirons à dégager des solutions adaptées et efficaces sur le long terme, sans reporter les problèmes d'une rue sur l'autre.

Au nom du Collège et du Conseil communal, je vous souhaite avec quelques semaines d'avance un très bel hiver et de joyeuses fêtes de fin d'année.

Dimitri

[PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ]

Les propositions concrètes

[JUMELAGE ET FÊTES DE WALLONIE]

Découvrez les photos

[MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS]

Les résultats

[PCDN]

Distribution d'arbres, fête de la pomme, vente de nioirs...

[SENNE ET CARRIÈRES]

Toute l'activité culturelle

Compte-rendu du Conseil communal du 27 août

■ Le Conseil prend connaissance des coordonnées de l'**agent sanctionnateur provincial**.

■ Le Conseil prend connaissance de l'élection de Messieurs J.Michel et J-P.Agneessens en qualité, respectivement, de président et de secrétaire du conseil de fabrique de la **Fabrique d'Eglise Saint-Martin** ainsi que de l'élection de Messieurs J.Michel, J-P.Agneessens et E.Jadin en qualité, respectivement, de président, de secrétaire et de trésorier du bureau des marguilliers.

■ Le Conseil prend connaissance de l'élection de Madame Brigitte Druart en qualité de membre de la **Fabrique d'Eglise St Géry**.

■ Par 13 OUI et 3 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur le budget 2010 de la **Fabrique d'Eglise Saint-Fiacre**.

■ Le Conseil décide, par 10 OUI et 6 ABSTENTIONS, de marquer son accord de principe sur la **vente au CPAS de l'immeuble sis rue docteur Colson, n°3**, de fixer le prix de vente à 160.000 € et de désigner le notaire Poncelet de Rebecq en qualité de notaire instrumentant.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de marquer son accord de principe pour la constitution d'un **bail emphytéotique** d'une durée de 99 ans au profit de la SCRL Habitations Sociales du Roman País sur les immeubles sis rue du Faubourg, n°19, rue de Rebecq, n°68 et rue de Rebecq, n°72, de marquer son accord sur la fixation du canon annuel à la somme de 1 € et de désigner le notaire Poncelet de Rebecq en qualité de notaire instrumentant.

■ Attendu que le club **Omnisports Bierghes** a marqué son intérêt pour la reprise, par la commune, du bail relatif au terrain de football, à la buvette et à ses annexes sis rue du Sartiau, et que ce bien pourrait être affecté, en plus de son usage actuel en tant que terrain de football, aux différentes associations de l'entité, le Conseil décide à l'unanimité de marquer son accord sur la prise en location du terrain susvisé et des bâtiments qui y sont situés et de fixer à 1.320 € le montant du loyer annuel qui sera proposé aux propriétaires du bien.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 77.000 € htva du marché ayant pour objet "**Dégâts d'hiver 2008-2009**" et sollicitera une subvention à cet égard.

■ Par 15 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve le **décompte final** des travaux de voirie et d'égouttage Rue Marais à Scailles au montant de 472.223,72 € tvac qui se décompose comme suit : part communale 349.013,84 € et part SPGE 123.208,80 €.

■ Le Conseil approuve à l'unanimité le **projet d'acte de cession** de la voirie d'accès à l'arrière de l'ex gendarmerie.

■ Le Conseil approuve à l'unanimité le cahier spécial des charges et le montant estimé à 13.585 € hors TVA du marché ayant pour objet : **Démontage Passages Piétons** en pavés de béton.

■ Le Conseil approuve à l'unanimité le cahier spécial des charges et le montant estimé à

17.850 € htva du marché ayant pour objet : **Marquage passages piétons**.

■ Le Conseil approuve à l'unanimité le cahier spécial des charges et le montant estimé à 16.528,93 € htva du marché ayant pour objet : **Achat camionnette**.

■ **Le Bourgmestre signale qu'un engagement est pris, vis-à-vis des riverains, pour programmer des travaux de sécurisation des sentiers Cliquet et Robifosse lors de la réalisation des travaux de la chaussée de la Genette.**

■ Par 15 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve le marché public "**Egouttage Chaussée de la Genette**", estimé à 1.384.930,68 € tvac.

■ Par 9 OUI et 7 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 45.805 € htva du marché ayant pour objet : **Création cheminement sécurisé chemin Marais à Scailles**.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 19.720 € htva du marché ayant pour objet : **Aménagement Chemin Planche Quévit**.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de créer un **stationnement réservé aux véhicules utilisés par les personnes handicapées** à la Rue de Faubourg devant le n°52 ainsi que Chemin Marais Bourleau devant le n°6.

■ A l'unanimité, le Conseil vote les dispositions à prendre en matière de **circulation routière** suite à la réalisation des travaux d'aménagement Rue du Pont

et Rue Docteur Colson (aménagements de plateaux, mise en zone 30, création de passages pour piétons, stationnement limité à 6 minutes par endroits, limitation de tonnage).

■ Le Conseil décide à l'unanimité de lancer un appel à candidatures auprès de la population, via le journal communal, pour le remplacement des membres démissionnaires du **Conseil Consultatif des Aînés**.

■ A l'unanimité, le Conseil adopte le règlement relatif à l'intervention communale dans les frais d'utilisation d'un système de **télévigilance** en faveur de certaines catégories de personnes.

■ A l'unanimité, le Conseil modifie le Règlement d'Ordre Intérieur du **Comité de Suivi de la Carrière de Bierghes** afin d'adapter le nombre de représentants.

■ Par 9 OUI et 7 ABSTENTIONS, le Conseil ratifie les délibérations du Collège concernant le paiement en urgence des guides à l'occasion des Journées de Patrimoine et la location en urgence d'un car durant les réparations du car communal interdit à la circulation suite à son passage au contrôle technique.

■ A l'unanimité, le Conseil modifie la **convention de concession domaniale** octroyée à la sprl « Les Vedettes » afin de fixer le montant de la garantie à 12.500 €.

■ Par 9 OUI et 7 NON, le Conseil ratifie la délibération du Collège désignant les représentants au sein de l'asbl **Contrat de rivière**.

Compte-rendu du Conseil communal du 23 septembre

■ Par 16 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale des titulaires de certificats et de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de **Holding Communal SA** du 30 septembre 2009, et décide que, dans la mesure où l'augmentation de capital par voie d'apport en numéraire est approuvée à l'assem-

blée générale extraordinaire des actionnaires de Holding Communal SA, la commune est disposée à souscrire à l'augmentation de capital par voie d'apport en numéraire pour un montant maximum de 110.714,88 € pour un prix d'émission de 40,96 € par action.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve la modification du **Plan de Cohésion sociale 2009-2013**, visant à se conformer aux prescrits de la Région wallonne afin d'obtenir la subvention.

■ A l'unanimité, le Conseil adopte une **motion de soutien aux producteurs de lait**.

■ Par 16 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve la **nomination des administrateurs de l'Intercommunale SportissimO** et à l'unanimité approuve les autres points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 5 octobre 2009.

Compte-rendu du Conseil communal du 30 septembre

■ Par 15 OUI et 5 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur la première modification budgétaire 2009 de la Fabrique d'Eglise Saint Martin de Quenast, relative à la Chapelle des Saintes Thérèse et Maria Goretti, un avis favorable sur le budget 2010 de la Fabrique d'Eglise Saint-Géry, un avis favorable sur le budget 2010 de la Fabrique d'Eglise Saint-Martin de Quenast (église Saint-Martin), un avis favorable sur le budget 2010 de la Fabrique d'Eglise Saint-Martin, relatif à la Chapelle des Saintes Thérèse et Maria Goretti et un avis favorable sur le budget 2010 de la Fabrique d'Eglise des Saints Pierre et Martin de Bierghes.

■ Par 11 OUI, 7 NON et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve la **modification budgétaire communale**, service ordinaire n°2 de 2009 et service extraordinaire n° 2 de 2009 et marque son accord de principe sur la réalisation des investissements ainsi que sur leur mode de financement.

■ A l'unanimité, le Conseil émet un avis favorable sur le projet de règlement complémentaire de circulation relatif à

la création d'un **emplacement de stationnement pour véhicules de personnes handicapées** le long du tronçon de la route N6 dénommé « Route de Bruxelles », face à l'immeuble portant le n° 53.

■ Considérant les problèmes soulevés par les riverains visant le non respect des mesures en place par de nombreux automobilistes (le sens unique est emprunté à contresens, en vue d'éviter le carrefour Route de Quenast /Chaussée Maieur Habils, de nombreux usagers empruntent cette petite artère comme itinéraire de délestage et ce malgré la mise en circulation locale de la rue), le Conseil décide à l'unanimité la **mise en voie sans issue de la rue Maréchal Ferrant** entre les n° 18 et 16a.

■ Considérant l'évaluation positive, le Conseil valide à l'unanimité le dispositif mis en place **Rue Parmentier**.

■ A l'unanimité, le Conseil s'engage à vendre, pour quitte et libre de toutes charges hypothécaires ou autres, à l'association intercommunale coopérative Sedilec, une parcelle de terrain d'une conte-

nance d'environ 20 m2 sise rue Trieu du Bois, une parcelle de terrain d'une contenance de 20 m2 sise rue de l'Ecole, d'une parcelle de terrain d'une contenance de 20ca sise rue Parmentier moyennant une redevance unique de 1€.

■ Par 11 OUI et 9 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 453.327,15€ htva du marché ayant pour objet **"Travaux d'aménagement Grand Place"**, établis par l'auteur de projet, IGRETEC.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 7.075 € htva du marché ayant pour objet **"Marquage Rue du Radoux"**.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 9.864 € htva du marché ayant pour objet **"Acquisition Matériel de signalisation"**.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 8.908 € htva du marché ayant pour objet **"Fourniture et pose matériel signalisation verti-**

cale Rue du Pont et Rue Dr Colson".

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 4.020 € htva du marché ayant pour objet **"Désignation d'un Bureau d'études d'ingénierie - Plan Air Climat"**.

■ A l'unanimité, le Conseil marque son accord de principe pour la constitution d'un **bail emphytéotique** d'une durée de 99 ans au profit de la SCRL Habitations Sociales du Roman Païs sur les immeubles suivants : Rue de la Gendarmerie, n°18, Rue de Rebecq, n°68 et Rue de Rebecq, n°72 et de marquer son accord sur la fixation du canon annuel à la somme de 1€ (un euro).

■ A l'unanimité, le Conseil approuve la convention portant sur le plan pluriannuel de développement de la lecture **(projet Bibliados)** de la Bibliothèque de Tubize-Rebecq.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de procéder à l'engagement d'un agent contractuel pour le **service ATL**.

Interpeller le Conseil Communal

Vous avez des choses à dire ? Des questions à poser à vos élus ? N'hésitez pas !

La possibilité d'interpeller le Conseil Communal existe. Un Conseil spécial sera même organisé le 17 décembre prochain pour que le citoyen puisse y exprimer ses interrogations.

Comment procéder ? Adressez votre question par écrit à l'adresse suivante : Collège Communal, Grand place 13, 1430 REBECQ avant le 30 novembre.

Pour rappel, la question doit être d'intérêt communal et public (ne pas traiter d'un problème privé), ne pas mettre en cause des personnes physi-

ques et ne pas porter atteinte à la moralité publique.

Si la question remplit toutes ces conditions, le citoyen disposera de 5 minutes au Conseil Communal pour développer son interpellation, ensuite le bourgmestre ou l'échevin ou le président du CPAS et/ou un conseiller désigné pour chaque groupe politique disposera de la même durée pour apporter une réponse.

Frais de télévigilance.

Votre Commune intervient dans les frais !

Suite à une proposition du Conseil Consultatif des Aînés, le Conseil Communal a voté l'octroi d'une intervention financière dans les frais d'utilisation d'un système de télévigilance en faveur :

- d'une personne âgée isolée (toute personne ayant atteint l'âge de 65 ans et habitant seule)

- d'une personne handicapée dont l'état de dépendance est certifié par un docteur en médecine

- d'une personne convalescente dont l'état demande une aide ponctuelle sous le couvert d'une attestation médicale

- d'une personne malade de longue durée (Alzheimer, Parkinson, et autres)

Dès le 1er janvier 2010, la Commune remboursera aux patients le montant mensuel forfaitaire de 7,50 € sur les frais de télé-vigilance relié à une centrale assurant un service permanent, et ce sur présentation de la preuve de paiement de la facture de manière trimestrielle ou annuelle.

Brèves

Pour les pensionnés...

L'Administration Communale organisera les traditionnels « Goûters des pensionnés », les 7 et 8 janvier 2009. Un ramassage en autocar sera mis en place dans toute la commune. Vous recevrez toutes les informations via un courrier toutes-boîtes.

Pour les jubilaires...

L'Administration Communale fêtera ses jubilaires le samedi 9 janvier.

La demande pour l'obtention de cette intervention communale doit être introduite auprès du Collège communal, sur le formulaire ad hoc délivré sur simple demande à l'administration communale (067/63.49.20).

Crise du lait, un Rebecquois lance un nouveau produit

Le secteur laitier traverse une crise européenne. L'effondrement des prix et la suppression annoncée des quotas de production ont mis le feu aux poudres et les actions de sensibilisation se sont multipliées.

Rebecq est historiquement un village agricole et compte encore aujourd'hui neuf exploitations laitières. Bernard Bartholomé possède une exploitation de 80 vaches et est spécialisé dans la production laitière. Pour ne pas se laisser engluer dans la crise, il a choisi de réagir en se lançant dans un projet novateur, visant à raccourcir les filières et permettant ainsi aux producteurs d'obtenir un meilleur seuil de rentabilité.

Lors de blocage des entrepôts Colruyt par les tracteurs en mai dernier, le groupe s'est déclaré ouvert aux nouveaux produits. Bernard décide alors de se lancer et, avec deux amis producteurs de la région (Pierre Scolas d'Ophain et Etienne Allard de Petit-Engnien), il contacte la direction et leur propose de distribuer en rayon du lait frais pasteurisé provenant de leurs exploitations. Un contrat est conclu, entre les trois producteurs de lait, la laiterie Vermeersch à Leeuw-St-Pierre et le groupe Colruyt.

Pour l'instant, ce seront 10 % de la production laitière des trois fermes qui seront commercialisées sous forme

de lait frais dans les cent plus grands magasins de l'enseigne. Si le consommateur plébiscite ce nouveau produit, l'entreprise pourrait se développer dans les années à venir.



Opération de sensibilisation Distribution de lait sur la Grand Place de Rebecq

Photos : Micheline Legrain

Jolis jardins, jolies façades

Comme chaque année, le Concours « Façades et Jardins fleuris » organisé par l'Administration communale a motivé de nombreux participants à fleurir leur quartier. Voici les heureux gagnants :

Catégorie Jardins fleuris

- 1] BRAN Claude, Chemin du Chenois, 6
- 2] DURIEUX Ghislaine, Drève du Bois des Moines 15
- 3] REGIBO Jean-Claude, Rue Docteur Colson 13
- 4] GREGOIRE-NOERENS Thierry et Chantal, Rue des Cendres 36
- 5] OUDAER Chantal, Chemin Planche Quevit 42

Catégorie Façades fleuries

- 1] DUMASY Andrée, Rue des Aubépines 12
- 2] DELADRIERE Jean, Route de Quenast 19
- 3] DENAYER Claude, Rue des Aubépines 8
- 4] VASTESAEGER-MERTENS Yves, Avenue des Roketes 14
- 5] TRESNIE Simone, Chemin de la Chaussée 52

Catégorie Façades et Jardins fleuris

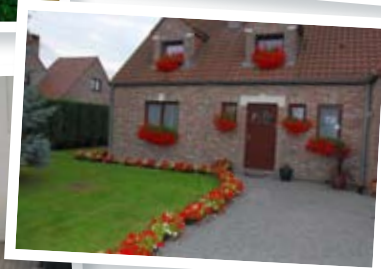
- 1] LEMIEUX Michèle, Chemin Ardoisière 28
- 2] CHEVALIER Roger, Chemin du Stoquois 83
- 3] LATTENIST Françoise, Chaussée d'Enghien 69
- 4] POULEUR Guy, Chemin Planche Quévit 51
- 5] TRESNIE Jacqueline, Chemin du Blocu 41

Prix d'encouragement :

ISEMBAERT Roger, Rue des Aubépines 14

Coup de Cœur du Jury :

FONTAINE Anne-Marie, Chemin Champ du Moulin 2



Photos : Luc TYTENS
(y compris les photos de
couverture)

Mérites sportifs et culturels

Le 25 septembre, la Commune de Rebecq mettait à l'honneur ses artistes et ses sportifs.



Nominé

Créée en 1995, la **Compagnie FER DE LANCE** compte aujourd'hui plus de 80 personnes. Elle rassemble de vrais passionnés d'histoire, qui se documentent et ont pour objectif de faire mieux connaître le Moyen-Age au grand public. Lors de leurs manifestations, notamment à Rebecq au cours du week-end intitulé « De fer rouge » en août, ils proposent un aperçu de la vraie vie médiévale, avec des campements de guerre, des reconstructions de batailles historique, des stands didactiques. Fer de Lance participe à de nombreuses activités tant en Belgique qu'à l'étranger.



Nominé

Eric DRABS est un artiste aux talents multiples, à la fois comédien et musicien, à la guitare, au piano, à la clarinette ou au saxophone. Avec Claude Semal et Charlie Degotte, il se produit dans de nombreux spectacles théâtraux et musicaux, dont par exemple le « S(e) mall Belgian Cabaretje ».

Il joue pour un public jeune avec le Théâtre du Copeau, ou encore le Théâtre de la vie, le Théâtre Hypocrite... Il est également le guitariste de Perry Rose, et musicien, chanteur dans d'autres projets musicaux.

Le mérite culturel est revenu à **Daniel ADRIAN**. Ce Rebecquois exerce la profession peu connue et un peu mythique... d'illusionniste ! Magicien professionnel, si vous préférez. Il propose des spectacles et des animations originales pour adultes et pour enfants, alliant magie, mime, illusions, humour, dextérité et créativité. Il s'est produit dans le monde entier: Cologne, Barcelone, Stuttgart, Lausanne, Marseille, Lyon, Bologne, Créteil, Grenoble... Il a même fait la première partie de Nilda Fernandez à l'Olympia de Paris !



Mérite culturel



Nominé

Le **SJ REBECQ** est un club de mini-foot créé au départ d'un atelier de la Maison de Jeunes, sous la supervision d'Hassan Idrissi, éducateur. Petit à petit, le groupe est devenu un club officiel de football en salle, de plus en plus autonome au fil des années. Après avoir fait ses armes en P5, en P4, en P3 où il termine champion, puis en P2 où il gagne le tour final, le club joue désormais en 1ère provinciale et vise la montée en catégorie nationale. En 2009, le SJ Rebecq crée une deuxième équipe, avec des plus jeunes, et les aînés encadrent les nouveaux, sportivement et administrativement. Cette jeune équipe a réussi son pari : jouant en 5ème provinciale, elle termine championne de sa catégorie et accède cette saison en

4ème provinciale. Mais outre les excellents résultats sportifs, c'est

toute la dynamique pour et par nos jeunes, toute la dimension éducative du projet SJ que le jury a voulu mettre en avant.

L'équipe des SCOLAIRES de la Royale Union Sportive Rebecquoise a brillé la saison passée. Au total, sur toute la saison, l'équipe n'a perdu que 4 matchs et obtenu 2 matchs nuls. C'est une équipe jeune mais généreuse sur le terrain et très motivée qui a remporté le championnat et aurait dû remporter le titre. Une erreur d'arbitrage (reconnue par écrit par l'arbitre) a pourtant privé les Rebecquois de ce titre gagné sur le terrain. Mais pour nous, à Rebecq, les champions ce sont nos jeunes, qui ont fait preuve tout au long de sa saison d'un engagement à toute épreuve en compagnie de leur entraîneur Georges Dufoor et méritaient amplement ce titre ! C'est pour cela que les Scolaires ont reçu leur nomination au Mérite Sportif, distinction remise par Quentin Gailly, qui avait reçu le Mérite Sportif en 2008.



Nominé



Mérite sportif

Benjamin DE LONGHI décroche le mérite sportif. Ce Rebecquois de 16 ans pratique assidûment le judo depuis l'âge de 5 ans. Inscrit tout d'abord au club du « Saule de Clabecq », il s'est affilié depuis un an à l'« IGW de Wavre ». Son entraîneur n'est autre que Cédric Taymans, un des plus grands judokas belges. Benjamin s'entraîne 3 à 6 fois par semaine, à l'IGW mais également dans d'autres clubs (notamment à Rebecq). Cela demande beaucoup d'organisation et de travail afin de pouvoir mener à bien à la fois les études et la pratique d'un sport exigeant à un haut niveau. Toutefois, ses résultats durant ces 8 dernières années parlent d'eux-mêmes : Benjamin a participé à 64 tournois et obtenu 61 podiums, dont

36 premières places ! Durant ces 4 dernières années (2 ans en cadets et 2 ans en espoirs), il est monté à 4 reprises sur le podium du championnat de Belgique. En 2009, Benjamin obtient la ceinture noire 1ère dan et il arrive deuxième au championnat de Belgique. Il est à diverses reprises, le sélectionné belge dans sa catégorie de poids pour représenter la ligue belge de judo lors de tournois et stages internationaux.

Mérites sportifs et culturels

Bravo !

De nombreux clubs et champions ont reçu les félicitations du jury pour leurs victoires :



Tennis : Le Tennisland réalise de beaux résultats :

Jeunes gens - 9 ans : Champions de Hainaut (**Corentin DE RO, Félix ROMEO et Guillaume CAMBY**)

Jeunes filles - 14 ans : Championnes du Hainaut (**Célia DE BONDT, Floriane DUMONT, Sara DE STEFANO et**

Camille PROVOT)

Tennisland Dames D6 : Championnes du Hainaut (**Corinne ETIENNE, Géraldine JACQUES, Julie BUCHET, Véronique COUTEAUX et Valérie GLAUDE**)

Tennisland Messieurs 35 ans D2 : Champions du Hainaut pour

Judo :

Le Judo Club a ses graines de champion :

Maude JOORIS : Championne de Brabant, Vice-Championne Régionale et 3ème au Championnat national

Virginie VANBELINGHEN : Championne de Brabant

Antonino MILIOTO : Champion de Brabant, Champion Régional

Arnaud DUPRET : Champion de Brabant

Gersende

ROSIER : Vice-Championne de Brabant

Fanny DEVROUX : Vice-Championne de Brabant

Thomas

DEFREYNE : 3ème place au Championnat de Brabant

Hippolyte DEBELDER : 3ème place au Championnat de Brabant

Cassiel VAN SLIJPE : 3ème place au Championnat de Brabant

Steven HAZEE : 3ème place au Championnat de Brabant



Marche

Le club **La Godasse** compte 26 membres et a participé à 280 marches sur l'année. Le marcheur comptant le plus de kilomètres au compteur (plus de 70 marches par an) est aussi le plus âgé des membres, il s'agit d'**Émile PATERNOTTE**.



(**Claudio CEDRONE, André TRESINIE, Christian DEVEUSTER, Pierre GALLOUX, Jean Paul VRANCKX, Patrick GHEM, Jean Louis DENBLINDEN et Michel HABILS**)

la 3ème fois consécutive et Champions de Belgique en 2007 (**Alain MESMAKER, Jacques GORTEMAN, Christophe MAUS et John ILIC**)
Tennisland Messieurs 55 ans D4 : Champions du Hainaut



Football et Mini foot :

Le Spartak est champion en vétérans et a accédé à la 1ère division vétérans.

Les Blue Dragons Rebecq finissent 2ème de P5 et montent en P4

L'Ajax équipe B a terminé 2ème et devait donc monter en P3 mais une erreur de la Ligue en faisant les calendriers, a placé l'AJAX B non pas en 3ème provinciale mais en 5ème !

Le mérite wallon a été attribué au Photo Club Rebecquois, pour la remarquable exposition photographique qu'il a réalisée dans le cadre des Journées du Patrimoine. Une exposition intitulée « **Patrimoine et modernité** »

qui a pour but de mettre en valeur le patrimoine particulier de Rebecq du début du 20ème siècle, et de faire découvrir les belles façades Art Nouveau, Art Déco et Modernistes présentes dans notre village.



Deux mérites spéciaux ont été attribués : l'un à la **chorale italienne CORO DI SCARICALASINO**, venue à Rebecq dans le cadre du jumelage, l'autre à **Nathalie MAHAUDEN et Frédéric TONDEUR** pour les féliciter de l'excellent travail réalisé pendant 10 ans à la gérance du Hall Omnisport.

Votre service technique travaille pour vous



Chemin de Braine, limitation de vitesse à 70 km/h avant l'entrée en agglomération



Chemin du Gibet et Rue Haute, création d'une zone 50



Nouvelle clôture à la Petite Ecole Bleue



Elargissement de la Rue des Etangs



Réfection de la Place de Wisbecq, suite aux réunions participatives.



Pose de faux plafonds à la Petite Ecole Bleue

Inondations

Comme nous vous l'écrivions dans le précédent numéro, un groupe de travail s'est créé autour de la problématique des inondations. Rassemblant autorités communales, fermiers, riverains, il a pour vocation de réfléchir à l'ensemble du problème et de proposer des solutions concrètes à mettre en œuvre. Il est évident que l'on ne pourra pas empêcher les pluies mais bien tenter d'agir par de petites mesures ciblées afin de limiter les conséquences en cas de fortes pluies. Le groupe continue à travailler sur des solutions et plusieurs travaux d'aménagement ont déjà été réalisés sur le terrain.

Ce mercredi 7 octobre en soirée, notre région a connu à nouveau des pluies torrentielles causant des inondations et des coulées de boue (il est tombé 67 litres au m², un record depuis 20 ans). Rebecq n'a pas été épargnée, même si les dégâts sont heureusement moins importants que lors des inondations de mai dernier, grâce notamment au travail du service technique qui avait réalisé à plusieurs reprises l'entretien des fossés et autres avaloirs des zones sensibles. Malheureusement, ces efforts n'ont pas suffi et le réseau d'égout n'a pu absorber autant d'eau en aussi peu de temps, provoquant des montées d'eau dans de

nombreuses caves éparpillées sur l'entité toute entière.

Un mini centre de crise a été mis en place à la Maison Communale, et c'est de là que le commandant des pompiers a coordonné les opérations sur le terrain, répartissant les équipes en fonction de l'urgence et des moyens disponibles. Pompiers et ouvriers communaux ont ainsi travaillé toute la nuit pour venir en aide aux personnes sinistrées et sécuriser les voiries, fortement touchées par les coulées de boue (Chaussée de Mons, Rue Ripainoise, Chaussée de la Genette, Chemin Drôleau, Chemin du Cau fou, Rue Quenestine...).

Nous rappelons à toutes les personnes sinistrées qu'il est essentiel de réaliser un dossier pour vos assureurs, dossier comprenant notamment des photos des dégâts, des estimations chiffrées... En effet, les assurances incendie couvrent désormais les dégâts des eaux. De son côté, la Commune a adressé, par le biais de Mme la Gouverneure, un dossier auprès du Ministre de l'intérieur, en vue de faire reconnaître l'évènement comme calamité naturelle, de sorte de faire intervenir le cas échéant le fonds des calamités.

[10] Rebecq à la UNE

Fêtes de Wallonie...

Gros succès populaire pour les Fêtes de Wallonie



Les chorales La Sennane et Amici Cantori se produisaient dans l'Eglise Saint-Géry, en première partie de la chorale italienne de renommée mondiale : Coro di Scaricalasino.



« Impact », le spectacle de chant et danse proposé par le Centre Culturel le samedi soir sur la Grand Place.



Les Fêtes de Wallonie ont rassemblé un public nombreux et enthousiaste tout au long d'un week-end de fête.



Les jeux intervillages ont rassemblé huit équipes et vu la victoire de l'équipe des scouts ! Au menu : piscine, châteaux gonflables, jeux d'adresse, de stratégie... Le tout sous le soleil et dans une ambiance de folie ! Bravo à tous les participants pour leur enthousiasme et leur bonne humeur.



Le service incendie présentait son matériel et son expérience.

Le public a ainsi pu apprendre comment éteindre un feu de friteuse, assister à une opération de sauvetage aérien... Une occasion de voir « autrement » nos hommes du feu, de découvrir d'autres facettes de ce métier passionnant mais qui demande un engagement de chaque instant et un altruisme hors du commun.

... et d'ailleurs

Rebecq a reçu ses amis de Monghidoro (Italie) et de Glodeanu Cotorca (Roumanie) à l'occasion des Fêtes de Wallonie. Au programme : découverte de notre pays, logement en famille d'accueil, soirées festives et la présence exceptionnelle du Coro di Scaricalasino, une chorale italienne de dimension mondiale.

Un week-end riche en échanges, une amitié par delà les frontières...



L'accueil au Petit Moulin



La délégation roumaine de Glodeanu Cotorca



Visite de la chocolaterie Duval



Visite du Parlement Européen

Repas nostalgie à la Cantine des Italiens



Embarquement sur le Petit Train du Bonheur



Découverte des ascenseurs de Strépy



Le repas d'adieu



PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ DE REBECQ

Synthèse des propositions - octobre 2009

Pour rappel, le diagnostic de la situation actuelle et la définition des objectifs vous ont été présentés en février 2009.

Sur cette base et depuis, des propositions

concrètes ont été établies, avec des précisions apportées pour chacun des modes de transports (poids lourds, voitures, transports en commun, vélos et piétons). Elles sont résumées dans les pages suivantes.

Vous pourrez également exprimer votre avis durant une enquête publique, qui se déroulera du 1er décembre 2009 au 31 janvier 2010, et dont les modalités d'organisation sont précisées en page 14.

Le Bourgmestre, M. D. Legasse, et la Commune de Rebecq invitent la population à une présentation publique des propositions du Plan Communal de Mobilité qui aura lieu :

Le mardi 24 novembre 2009 à 19h, à la Salle Communale de Wisbecq (Place de Wisbecq)

Illustration de quelques-unes des propositions :

... en matière de circulation de poids lourds et automobiles :

L'extension des carrières de Quenast impliquera la coupure de la Drève Léon Jacques, dans un horizon à préciser (vraisemblablement dans une dizaine d'années). Ce qui nécessitera :

- la réalisation d'un contournement Nord-Est de la commune, pour préserver le lien entre l'A8 et la N6 (également nécessaire dans le cadre du PCM de Tubize). En alternative ou à titre provisoire, la Commune de Rebecq pourrait mettre en œuvre une liaison locale, reliant la route industrielle – rue de Rebecq à la N6 en contournant la carrière par l'Ouest (dans le prolongement de la rue Urban), puis le tronçon Est du chemin de Millecamps
- la valorisation d'autres voiries pour préserver les accès aux pôles communaux, soit le chemin de Millecamps pour Rebecq et le chemin de la Chaussée pour Quenast
- des adaptations des itinéraires des poids lourds de la carrière en liaison avec la N6.
Des alternatives sont proposées, à affiner conjointement avec la carrière

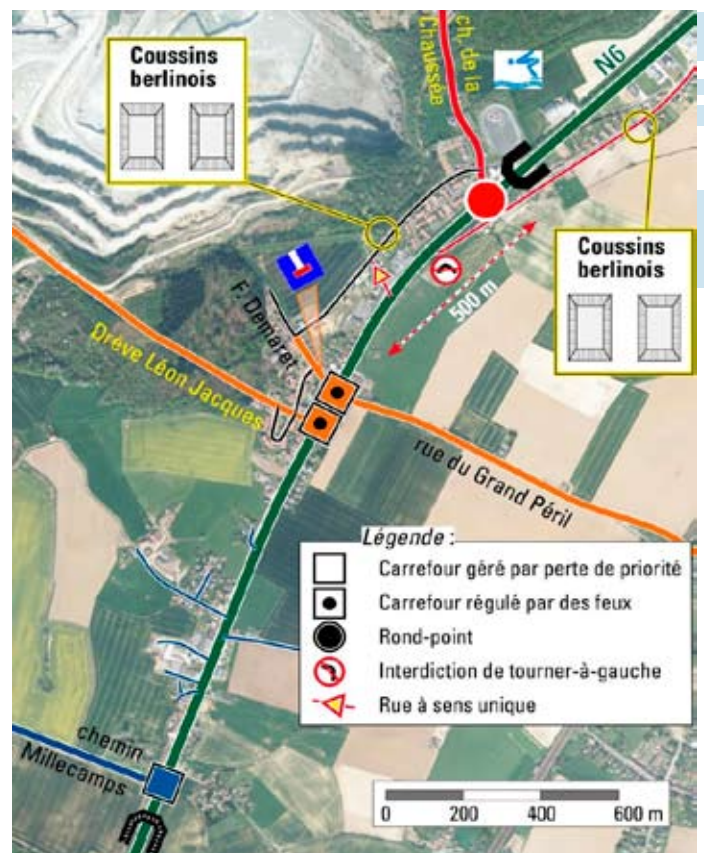
A court-moyen terme, le réseau local du centre de Rebecq ne subira pas de modifications majeures, la rue du Dr Colson venant d'être réaménagée.

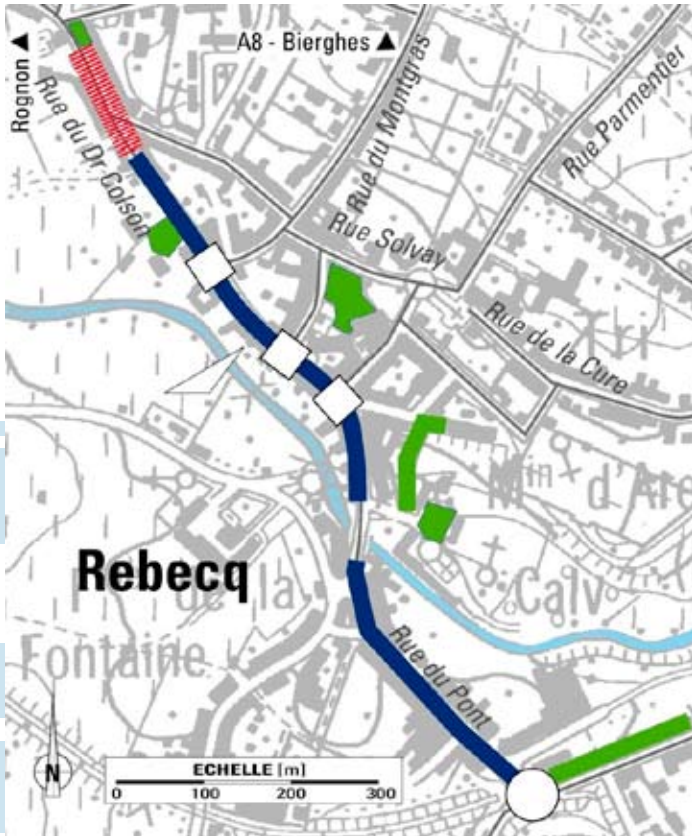
L'accès au centre et à Rognon sera amélioré au Nord-Ouest, par l'aménagement d'une voirie communale, dans le cadre du projet d'urbanisation de la ZACC Rastad.

... en matière de sécurisation de la N6 :

A court terme : le carrefour de la rue du Grand Péril sera régulé par des feux, tandis qu'à moyen-long termes, l'aménagement de rond-points est proposé :

- au chemin de la Chaussée, pour sécuriser les flux d'échanges liés à la future piscine intercommunale
- au chemin de Millecamps, en accompagnement de la fermeture de la Drève Léon Jacques, pour assurer la capacité des échanges et compte tenu des rejets conséquents qui y seront engendrés





... en matière de transports en commun :

Rebecq dispose déjà d'une offre forte en lignes de bus régulières, à optimiser en :

- déviant aux heures de pointes la ligne 115 par l'itinéraire «b», via la rue du Montgras (Proxibus en heures creuses)
- ouvrant un ou des points d'arrêts sur la ligne RER entre Enghien et Halle, qui constitue le plus long tronçon non desservi en périphérie de Bruxelles, par exemple à Saintes (en cohérence avec les PCM d'Enghien et de Tubize).

Cette desserte est complétée grâce au Proxibus, dont l'optimisation doit se poursuivre.

...en matière de modes doux (piétons, deux-roues)

Pour rappel, l'objectif est d'augmenter l'usage des modes doux en alternative à la voiture.

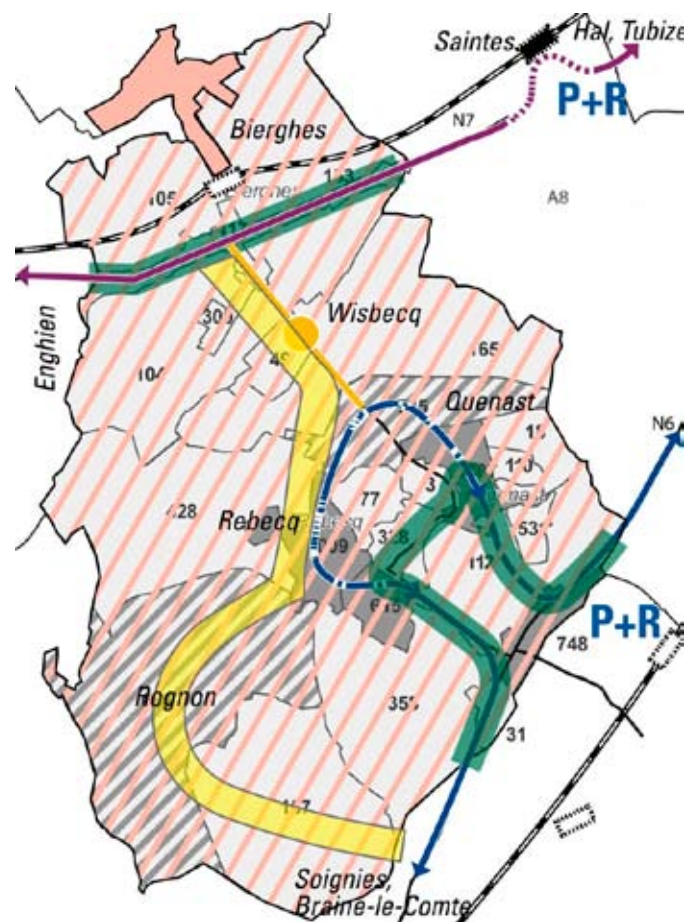
Le PCM propose donc un **réseau d'itinéraires cyclables et piétons**, permettant de relier les villages à pied et à vélo et de faciliter les rabattements vers les pôles d'échange multimodaux (points d'arrêts RER, arrêts de bus structurants).

... en matière de stationnement :

Le stationnement est gênant en journée pour les bus rue du Dr Colson (partie Nord). 12 à 15 places sont à supprimer en journée, pour permettre la circulation à double sens des bus (mais en les maintenant pour les riverains la nuit).

La réglementation est à adapter dans la partie commerçante, en faveur des clients des commerces et services, avec :

- l'instauration d'une zone bleue, avec une durée de stationnement limitée à 3h
- le report des usagers de longue durée sur les nombreux parkings proches, disposant de réserves de capacité (Grand Place, centre administratif, etc...).



[14] Rebecq à la UNE

Exemples de préconisations :

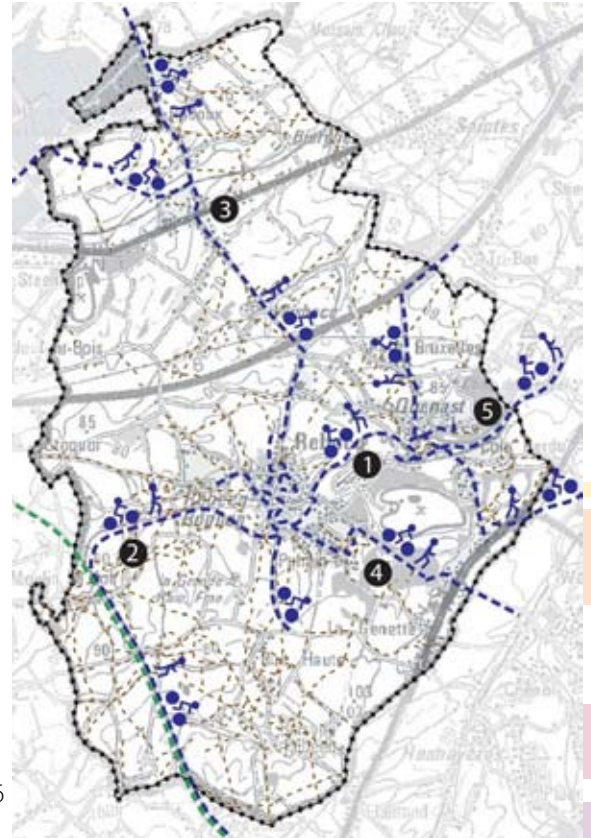
- améliorer la liaison Rebecq-Quenast le long de la Senne, en réaménageant un ancien sentier vicinal
- renforcer l'itinéraire Rebecq - Rognon, en continuité de l'ancienne ligne du chemin de fer (L123)
- créer un cheminement vers Wisbecq, empruntant la rue du Montgras et se prolongeant vers Bierghes
- assurer le passage par la chaussée de la Genette et la drève Léon-Jacques, pour rejoindre le quartier Germinal et le point d'arrêt RER d'Hennuyères (en cohérence avec le PCM de Braine-le-Comte)
- créer un itinéraire le long de la rue Ripainoise, pour rejoindre la gare de Tubize (en cohérence avec le PCM de Tubize).

Mise en œuvre du PCM : ■

Des étapes de mise en œuvre du PCM sont proposées.

Les priorités porteront notamment sur :

- la sécurisation des abords d'écoles
- la modération des vitesses et la sécurisation des échanges sur l'axe de la N6



Modalités d'organisation de l'enquête publique : ■

Après plusieurs mois de conception, le Plan Communal de Mobilité arrive à maturation. Des acteurs communaux (CCATM et collègue communal), locaux (commerçants, entreprises, direction des écoles, associations...), ainsi que les habitants ont été associés en totalité ou partie à son élaboration.

La phase 3 du Plan Communal, soit les propositions, seront présentées lors de la réunion publique le mardi 24 novembre 2009 à 19 h, à la Salle Communale de Wisbecq (Place de Wisbecq).

Une enquête publique se déroulera du 1er décembre 2009 au 31 janvier 2010.

Durant cette période, le rapport de synthèse est :

- consultable auprès du service de l'Aménagement du territoire, Maison Communale, Grand Place, n°13 à 1430 Rebecq
- téléchargeable sur notre site internet à l'adresse : www.rebecq.be

Vous êtes invités à communiquer vos remarques en réunion publique, par courrier à «Maison Communale de Rebecq, Grand Place n°13, 1430 Rebecq» et/ou par mail à l'adresse secretariat@rebecq.be

Sur la base de vos remarques et suggestions, les adaptations pertinentes seront apportées à l'étude, puis le PCM sera validé et sa mise en œuvre initiée.



Fitnessland et O zen : le Tennisland se diversifie

Le Tennisland de Rebecq ne se contente plus d'être un club de tennis et de squash comptant plus de 500 membres, agrémenté d'un restaurant. Depuis quelques semaines, il accueille désormais dans ses installations **un centre de préparation physique et de remise en forme**, une salle de cours collectifs (fitness, gymnastique...) et un espace spa et esthétique « **O Zen** ».



Fitnessland

Le matériel est équipé de la technologie Smart Center et est accessible aux personnes à mobilité réduite. Les appareils de cardio sont équipés d'écrans qui vous permettent de regarder le programme télé disponible (muni de vos écouteurs personnels).

Du lundi au vendredi de 9h à 22h, le samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 13h.

Infos : Pierre BERTIAUX 0477/45.51.65



Les haras : quelques news

Vous avez certainement constaté des travaux au haras de Wisbecq, rue de Bierghes, 4 (le long de l'autoroute), en effet, trois permis d'urbanisme ont été octroyés :

- le 20/04/2008 pour le parking, l'égouttage et une fumière ;
- le 27/08/2008 pour l'extension du bâtiment d'élevage et la création d'un logement pour l'éleveur ;
- le 18/02/2009 pour le remplacement de l'escalier et

la création d'une coursive (balcon).

Ces trois dossiers ont reçu l'aval de notre tutelle à Wavre, de la Direction de l'Agriculture ainsi que du Collège communal.

En ce qui concerne l'autre haras sis rue de Bierghes, 8 (coin de la rue Basse), la situation est plus délicate.

En effet, le propriétaire avait reçu un permis unique : permis d'urbanisme + permis d'explo-

Cours collectifs

Contact : Sonia TARABELLA
0471/46.37.67

Lundi

09h30 Gymsilhouette -18h30 T.A.F.C -19h30 U Bound - 20h30 Self Defense

Mardi

18h30 Step Tonic - 19h30 T.A.F.C - 20h30 Fitball Aerobic

Mercredi

09h30 Gymsilhouette - 18h30 Cycling -19h30 U Bound - 20h30 Total Balance

Jeudi

18h30 Bodysculpt - 19h30 Fitball Aerobic - 20h30 Self Defense

Vendredi

18h30 U Bound - 19h30 Cycling

Samedi

10h00 Step Extreme - 11h00 Cycling

Dimanche

09h30 T.A.F.C. - 10h30 Cycling

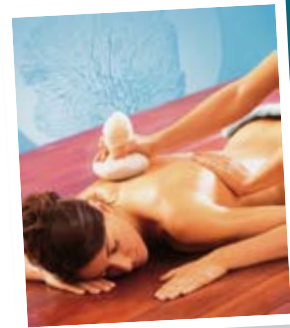
O Zen, centre de bien-être

Accès aux thermes, sauna, hammam, cabine infrarouge, terrasse, soins du corps et du visage, épilations, mise en beauté, location privée possible.

RDV : 067/67.02.67 ou 0485/74.51.25
ou 0478/72.05.15

O_zen@hotmail.com

Complexe Tennisland - Rue Zaman 87 - 067/67.02.67
www.tennisland-rebecq.be



ter en date du 02 juillet 2004. Lors des travaux, un procès verbal d'infraction avait été dressé par le Bourgmestre pour non-conformité au permis demandé, le chantier avait été arrêté. La reprise des travaux avait été autorisée à la condition de respecter le permis initial. Lors de divers contacts avec l'Urbanisme et le propriétaire, il a été décidé l'introduction d'un nouveau dossier (hangar plus petit). Celui-ci ne nous est toujours pas parvenu.

Le volet urbanisme du dossier de permis unique initial est maintenant périmé (les travaux devaient être réalisés en-deans les 5 ans) et dès lors, la situation infractionnelle a été maintenue.

Un courrier a été adressé à The Albatros Property Corporation (propriétaire) le mettant en demeure d'introduire un nouveau dossier dans les deux mois.

A suivre ...

Vente de nichoirs à l'occasion du marché de Noël

La traditionnelle vente de nichoirs aura lieu le **samedi 12 décembre (de 10h à 20h)** et le **dimanche 13 décembre (de 10h à 18h30)** au Grand Moulin d'Arenberg. Les membres du PCDN se feront un plaisir de vous accueillir à leur stand pour vous proposer des nichoirs pour les oiseaux ainsi que des gîtes à insectes en écho des animations sur les abeilles et compagnies du mois de novembre !

Comme chaque année, le PCDN va vous permettre d'acquérir ces gîtes à moindre coût puisque la commune intervient dans leur prix d'acquisition.



Armoire abeilles

Un nichoir cylindrique à abeilles d'une valeur de 13€, vous sera proposé à 10€.
Une armoire pour abeilles et coccinelles de 19€, sera vendue à 14€ ;
Une armoire pour abeilles et papillons de 19€, sera vendue à 14€ ;
Un bloc à insectes de 20 €, au prix de 15€ ;
Un abri à insectes de 15 €, vous coûtera 11€ ;



Bloc insectes

Un abri pour chrysope d'une valeur de 20€ sera vendu 15€.
Vous pouvez visualiser ces abris sur www.vivara.be à la rubrique « insectes ».

Les stocks seront limités sauf commande de votre part ! Les nichoirs suivants seront également proposés à la vente, au prix coûtant :



Armoire à papillons et abeilles



Abri chrysope

- mésange charbonnière 5 €
- mésange bleue 5 €
- nichoir à rougegorge 7 €
- dortoir à troglodyte 7 €

D'autres produits tels que calendriers, cartes de vœux, posters, T-shirt, peluches oiseaux, tasses, seront mis en vente au profit de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO). Venez les découvrir. Les membres pourront vous fournir tous les renseignements utiles pour le placement des nichoirs. Des fiches techniques et des revues seront à votre disposition, de manière à ce que cette action ait un réel impact en faveur des oiseaux nichant chez nous.



Abri insectes



Pour pouvoir profiter de la réduction offerte aux Rebecquois, merci de passer au marché de Noël avec votre journal « Rebecq à la Une » qui vous permettra de bénéficier d'une réduction sur les nichoirs ! Vous pouvez réserver vos commandes de nichoirs ou d'abris à insectes souhaités en téléphonant avant le 1er décembre 2009 au 0475/78.38.25. (Damien HUBAUT).

Pour les demandes sur place, à défaut de commande, les articles seront disponibles dans la limite des stocks.

Animations dans les écoles puis exposition

Chaque année, le Plan Communal de Développement de la Nature de Rebecq mène une grande action de sensibilisation à la conservation de la nature auprès des enfants des écoles. Ce sont ainsi près de 800 élèves qui ont l'occasion, pendant quelques heures, de faire la classe buissonnière avec bonne conscience afin de découvrir le monde animal et végétal de leur commune.

Le but de ces actions est de responsabiliser les enfants face à la nature. Cette année, nous souhaitons que les enfants soient à la fois sensibilisés par une exposition de photos sur l'abeille, par des exposés visuels et film sur grand écran et une approche du métier d'apiculteur avec la possibilité de

visionner sur place une ruche avec des insectes vivants. **Cette activité se déroulera pour les écoles au petit Moulin d'Arenberg entre le 16 et le 27 novembre 2009.**

Les habitants de Rebecq auront la possibilité de visiter l'exposition photo et de visionner le sujet vu par les enfants durant un jour, **le samedi 28 novembre 2009! Séance spéciale pour les habitants de la commune! Le même jour que la distribution d'arbres de la Sainte Catherine.**

Animations présentées par Damien HUBAUT éco-pédagogue aux Cercles des Naturalistes de Belgique asbl et de Eliane et Charly KEPPENS, apiculteurs et

partenaires actifs dans le cadre du « Plan Communal de Développement de la Nature » (P.C.D.N.) de Rebecq.

Plus tard, des nichoirs et des abris spécifiques à l'installation des insectes (abeilles et guêpes solitaires, coccinelles, papillons, chrysope), seront proposés dans le cadre du marché de Noël, les 12 et 13 décembre 2009 aux habitants de la commune à des prix concurrentiels !

Fêtes de la Pomme

FETE de la POMME Au Petit Moulin

Samedi 28 novembre de 10 à 14h

Commune de REBECQ

Organisation
PCDN

Venez déguster du jus de pomme nature !

Apportez quelques seaux de pommes !

& Bouteilles ou récipients fermés : 10 kg = 5 L

Nous ferons ensemble votre jus !

Vous pourrez le stériliser, le surgeler
ou pourquoi pas en faire du cidre... du vin de pomme !

Contact
Charly Keppens 02/395.66.97 keppens.charly@skynet.be



Distribution d'arbres pour la Sainte-Catherine

A l'occasion de l'année du hêtre, la distribution d'arbres aura lieu le samedi 28 novembre au Petit Moulin d'Arenberg. Cette activité sera couplée avec la Fête de la Pomme. Deux mille arbres seront distribués, des

espèces suivantes: Amélanancier, Chêne pédonculé, Charme, Erable champêtre, Erable plane, Fusain d'Europe, Framboisier, Groseillier, Groseillier blanc, Hêtre commun, Noyer commun, Prunellier, Châtaignier, Sorbier des oiseleurs



Afin de pouvoir recevoir votre arbre gratuit (1 par ménage), il faudra vous munir du présent Rebecq à la Une, qui sera oblitéré le jour de la distribution.

Connaissez-vous le lien entre Rebecq et le Père Damien ? ■

Le 11 octobre a été canonisé le Père Damien. Le 11 octobre, c'est aussi le jour de l'anniversaire de Gilbert Hautenuve, le Président du Rewisbique (Cercle d'Histoire Locale), qui nous livre une petite page méconnue de l'histoire, révélant le lien entre Rebecq et le Père Damien, né Joseph De Veuster.



Hendrick DeVeuster, le grand-père du Père Damien, était marchand de grains et venait faire moudre

son froment... à Rebecq ! C'est au cours d'une de ses venues qu'il entendit parler de l'école Solvay où étaient enseignés la grammaire, l'arithmétique, les devoirs des chrétiens ainsi que le plain-chant. Les élèves suivaient les cours en pension ou demi-pension. Hendrick et son épouse, Jeanne, inscrivent leurs enfants Frans (le père de Joseph) et Jacob à l'école Solvay. Un an après, une autre jeune fille est confiée à l'institution : Catherine Wouters, qui deviendra par la suite l'épouse de Frans et par conséquent la maman du Père Damien.

**L'Histoire vous intéresse ?
Vous souhaitez découvrir
d'autres anecdotes comme
celle-ci ? Contactez le
Rewisbique au 067/63.81.94
www.rewisbique.eu**

Le Vélodrome accueillait l'Eco Marathon ■

Le 11 octobre s'est déroulée sur notre Vélodrome la Finale du Championnat « Belgian Eco Marathon/Région Wallonne ». Ce championnat visant à récompenser le véhicule consommant le moins possible d'énergie rassemblait douze équipes.

Deux équipes étaient au coude à coude pour la victoire finale au terme de la première année de ce championnat de courses à l'économie : le

Lycée Technique Stievenart de Hornu et l'ECAM de Bruxelles, le premier avec un prototype bien rodé animé par un moteur Diesel, le second avec un véhicule « Réplica » plus lourd, ressemblant quant à lui à une Mégane (aux proportions près), et animé par un moteur électrique. C'est cette équipe qui l'a finalement emporté, avec une moyenne de 841,735 km parcourus par équivalent d'un litre d'essence 95 oct.

Maison Croix Rouge ■

Pour répondre au mieux aux besoins locaux, la Croix-Rouge se réorganise. Désormais, ses activités et services de proximité seront gérés par une « Maison Croix-Rouge » couvrant un territoire géographique donné. Les entités de Braine le Château, Ittre-Rebecq et Tubize se sont regroupées pour former la « Maison Croix-Rouge du bassin de la Senne ». 2009 marque donc le début d'un nouvel élan, tant au niveau de la structure de l'organisation que des services offerts à la population. Plus que jamais, les actions de proximité sont une priorité.

**Infos : Michel Delhoux, président 0484/69.90.30
ou Agnès Goossens, secrétaire 02/366.27.12.**

Rebecca a cent ans ■

Ce n'était plus arrivé depuis de nombreuses années. Rebecq compte désormais une nouvelle centenaire : Rebecca Bellemans.

Celle-ci a fêté son siècle de vie le 5 octobre dernier, à la Résidence d'Arenberg, entourée par sa famille, le personnel de la Maison de Repos et le Collège communal, qui avait tenu à lui organiser une petite fête. Rebecca est née à Rebecq et elle n'a jamais quitté le village, ayant toujours habité au Chemin du Blocu. **Nous lui souhaitons un heureux anniversaire !**



Photos : Photo club Rebecquois

Etat civil ■

En août,

Sacha SUYS, né le 9 août, chez Nathalie Vercauteren et Christophe Suys

Sébastien BARRESI, né le 12 août, chez Virginie VANDE MAELE et Salvatore BARRESI
Sirine ANERHOUR, née le 18 août, chez Naïma Kheddoumi et Hassane Anerhour



Mathys JAEGER, né le 31 août, chez Christiane Laus et Yannick Jaeger



Loïc GOOSSENS, né le 31 août, chez Virginie Debacker et Ludovic Goossens

Maxence JACQMIN, né le 19 août, chez Nathalie Clautier et Didier Jacqmin

Mathéo MILANI, né le 28 août, chez Anaïs Milani

En septembre,



Matéo FRANCOIS, né le 6 septembre, chez Angélique Hotenaue et Alain François

Elina SAKALIS, née le 12 septembre, chez Patricia Pierard et Alexis Sakalis

Cyril BERTEAU, né le 14 septembre, chez Cindy Gilquin et Bruno Berteau

Matis SAMMELS, né le 17 septembre, chez Jennifer Leunens et Jean-Michel Sammels

Diego CUVELIER, né le 18 septembre, chez Sabrina Cuvelier

Hugo BARONVILLE, né le 23 septembre, chez Suzana Oguz et Marc Baronville

Mathys VANHAMME, né le 24 septembre, chez Coralie Vanhamme

Louise BOVY, née le 28 septembre, chez Griet Dedoncker et Thomas Bovy

Ils se sont mariés

En août,

Le 8, Laurence Van Hecke et Christian Detry
Le 20, Pulcherie Deukam et Denis De Backer
Le 21, Jacqueline Vandekerckhove et Jean-Pierre Viseur

En septembre,

Le 12, Véronique Michel et Patrick Janssens
Le 12, Isabelle Marquet et Sébastien Canivet
Le 12, Kathleen Dewaele et François Seutin
Le 26, Palma La Rosa et Serge Colans

Ils nous ont quitté

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

En août,

Marguerite De Roeck, Maggiorino Nolasco, Roger Stienlet, Clarina Salvaro, Michèle Huart, Alice Bombart, Albina Lorenzini, Julia Snoekx, Jean Crohain, Georges Moniens, Marcelle Authom, Ronald De Broyer

En septembre,

Adrienne Vanassche, Marie Dannau, Jean Van Campenhoudt, Céline Lefebvre, Jeannine Gorin, Marius Van Eesbeek, Marie Slot, Ferdinand Ingels, Roger Deurbroeck, Michel Magnier, Roger Vanbellinghen, Patrick Van Eesbeek, Françoise Dehaeck

COMITES DE SUIVI ■

Chenil rue Thiembecq

Plusieurs réunions ont été réalisées depuis l'octroi du permis d'environnement. Le nombre de chiens a été limité à 20 + 2 chiennes reproductrices. Ce nombre était respecté lors des contrôles successifs par les services communaux et par le Service Public de Wallonie. Même si les avancées sont réelles, le résultat obtenu n'est pas encore tout à fait conforme. En effet, les deux dernières études acoustiques font état d'un dépassement de quelques décibels aux heures de repas en particulier. Des dispositions

supplémentaires sont à l'essai jusque la prochaine réunion, à savoir la pose de parois latérales pour isoler les chiens et l'utilisation de box intérieurs.

Carrières de Bierghes

Une visite des installations a eu lieu en présence des autorités communales, régionales et des riverains du comité de suivi. Si au niveau du bruit, il semble que l'amélioration soit considérable, le niveau de poussières est problématique. Certains réglages doivent encore être mis au point. Les nouvelles installations devraient être opé-

rationnelles pour début 2010. Le déplacement possible de l'entrée et la sortie de l'usine doivent encore faire l'objet de réflexions et de propositions au Comité de suivi. La création d'un site Web est envisagée pour servir de relais entre riverains, carrières et autorités.

S.A. Holcim Bétons

La société Holcim Bétons compte continuer ses activités sur le site de la S.A. Sagrex. A cet effet, un dossier pour le maintien en activité de l'exploitation est en cours à l'administration communale et devrait être mis à en-

quête publique fin novembre.

Anciens Hospices

Le projet d'aménagement des Anciens Hospices en bâtiment administratif regroupant les services de l'Administration communale et du C.P.A.S. est pour l'instant en cours. L'enquête publique relative à la modification de la voirie existante a eu lieu courant du mois d'octobre et a suscité 4 réclamations. Le projet a été soumis à l'avis de la C.C.A.T.M. et du Collège communal. Le dossier complet a été retransmis à notre tutelle qui prendra sa décision.



Senne et Carrières

> septembre 09

le journal du Centre culturel



Edito : le programme s'effeuille comme les arbres dans l'automne

Tout d'abord, nous avons le plaisir de vous annoncer la désignation, depuis le 23 septembre, d'Aurélié DEBACKER en tant qu'animatrice temps-plein. Jeune Rebecquoise, institutrice maternelle diplômée en juin dernier, Aurélié a brillamment passé l'épreuve de recrutement avant d'être officiellement installée par le Conseil d'Administration de ce 22 septembre. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe et ne doutons pas qu'elle effectuera du bon travail.



Ensuite, nous espérons avoir satisfait le plus grand nombre avec l'organisation des Fêtes de Wallonie. Le samedi soir, tant à l'église que sur la place, le public a répondu à notre invitation.

Le dimanche, les jeux intervillages, les portes ouvertes des pompiers de Tubize, la brocante, l'exposition et les démonstrations canines ont, tout autant, été synonymes de convivialité et popularité. Le Centre Culturel a, de même, collaboré de son mieux aux Mérites sportifs et culturels et au week-end du jumelage.

Enfin, le programme de cette fin d'année vous proposera des valeurs sûres : le Ciné Club Junior, les conférences Voir le Monde, les Contes et le Marché de Noël mais aussi des découvertes très variées avec les créations du Cayoteu, les thés dansants, et une exposition d'Art différencié.

En matière d'éducation permanente, le Centre Culturel apportera son soutien à la Commune et au CPAS dans l'organisation de conférences interactives informant les citoyens en matière d'énergie.

Nous tenons aussi à vous informer que le Conseil Culturel de notre institution s'est réuni en sa première séance le 20 octobre. De nouvelles initiatives en marche ...

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année.

Création de l'atelier théâtral « Le Cayoteu » ■

13 et 14 novembre, 20h, Moulin d'Arenberg

«**AVEC MES MEILLEURS VOEUX**» de Jean-Pierre Hané. Avec Sandrine Aubry, Raymonde Cuvillier, Catherine Peeters, Marine Querton, Sophie Russo et Martine Willocq
Mise en scène Michel Verheyden assisté de Rossano Barchi

Six femmes se préparent pour Noël. La septième n'arrive pas mais envoie un message. Son contenu va faire monter la tension...

PAF : 8 €

Conférence rencontre « La libéralisation de l'énergie » ■

16 novembre, 19h30, Ancienne Gare de Rebecq

Une initiative de la guidance sociale énergétique de la Région wallonne en collaboration avec les CPAS de Rebecq, Tubize et Braine-le-Château avec le soutien et de l'administration communale et du Centre culturel de Rebecq.

Animée par Pierre Mélon, responsable de ProEnergie.

Choisir le fournisseur le plus avantageux, comment lire les factures d'électricité et de gaz, comment introduire une réclamation, susciter l'achat groupé...



Entrée libre

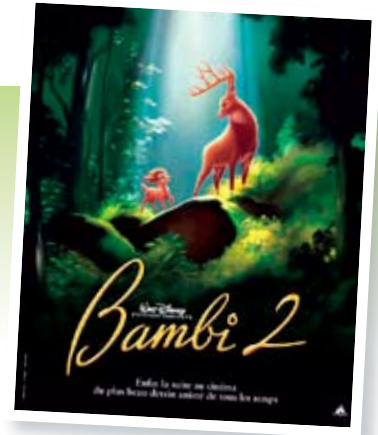
Ciné Club Junior : « Bambi 2 » ■

Ciné Club Junior : « Bambi 2 »
Mercredi 18 novembre, 14h30,
Moulin d'Arenberg

Bambi a perdu sa mère récemment et son père, le Prince de la Forêt, ne sait pas comment le consoler. Il estime également qu'il ne doit pas s'occuper de son éducation et songe sérieusement à le confier à une biche

de confiance. Heureusement, Pan Pan, Fleur et Maître Hibou sont là pour lui remonter le moral, surtout qu'il a failli se faire tuer lui-même par des chasseurs dans le coin...

Brian PIMENTAL - 72', 2006, Etats-Unis.
PAF : 1,5 €



Thé dansant avec Pat Burns & the Strangers ■



Jeudi 26 novembre, de 13h30 à 16h30, Salle communale de Wisbecq

Une invitation à partager le plaisir de la musique et à re-vivre votre jeunesse ! Shadows, Elvis Presley, Mike Brant et bien d'autres artistes vous accompagneront toute l'après-midi.

En collaboration avec la Commission Communale des Aînés
 La Commune de Rebecq a prévu un proxibus pour amener les personnes intéressées vers la Salle communale de Wisbecq. Prendre contacts avec nos services pour horaires et lieu.

PAF : 3 €

Création de l'atelier théâtral « Le Cayoteu » ■

27 et 28 novembre, 20h, Moulin d'Arenberg

«**UNE SIMPLE BAIGNADE**» de Maria Ducceschi
 Avec Guy Cohen et Raymonde Cuvillier
 Un couple séparé s'en remémore la cause et essaie d'en finir avec le passé.

«**LE KWTZ**» de Sacha Guitry
 Avec Patrick Dumont, Antonia Russo, Sonia

Talluto
 Le mari, l'amant et la maîtresse..... quand on est sans le sou !!

«**LE RENARD ET LA GRENOUILLE**» de Sacha Guitry
 Avec Antonia Russo, Frédéric Sirjacobs, Sonia Talluto et Frans Van Malderen
 Entretenu ? Oui, mais «Faut pas prendre les enfants du bon Dieu pour des canards

sauvages» !
 Mise en scène Michel Verheyden assisté de Rossano Barchi

PAF : 8 €



Exposition « Art différencié, un art ouvert au cœur de l'autre » ■

Du 3 décembre, Journée Internationale de la Personne Handicapée (vernissage à 19h30) au 6 décembre inclus, Moulin d'Arenberg

En collaboration avec l'asbl « La main dans la main »

Nous présenterons le fruit (artistique ou professionnel) de l'expression de personnes handicapées en institution. Sans aucune sélection qualitative sur les œuvres exposées, nous nous y refusons, l'exposition se voudra une réelle vitrine sur cette expression. Comme tous, la personne handicapée éprouve le besoin de s'exprimer.

Si elle ne possède pas aussi aisément, ou pas du tout, la possibilité de le faire par le verbe, l'expression par la peinture, la sculpture, la musique, le théâtre ou toute autre forme artistique, permet de communiquer de nombreux sentiments. La différence avec le milieu artistique «classique» se situe dans l'objectif, ce n'est pas de l'art pour l'art, il n'y a pas de recherche



indispensable de l'esthétisme mais plutôt d'exprimer une perception, en totale spontanéité, sans intérêt aucun et avec une sincérité absolue.

L'exposition sera accessible le vendredi 4 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, les samedi 5 et dimanche 6 de 14h à 18h. - Entrée libre.

Senne et Carrières [22]

Voir le Monde : « Guatemala : à la recherche de sa dignité » par de Nadja Dumann et Frédéric Furnelle ■

Lundi 7 décembre, 20h, Moulin d'Arenberg

Un pays d'une beauté époustouflante entre volcans, pyramides, jungle et montagnes. Là, où la lumière du soleil se refléchet dans les vêtements colorés des paysans, entre Mexique et Guatemala, les «Mayas» ont crée une civilisation grandiose qui garde tous ses mystères.

Aujourd'hui, le Guatemala garde les cicatrices d'une guerre civile longue de 36 ans, qui tua 200.000 personnes, rasant des villages

entiers de la carte.

Nadja Dumann a travaillé plusieurs mois comme coopérante dans les villages en reconstruction, vivant leur quotidien, loin de tout confort. Frédéric Furnelle l'a rejointe et, fort de son expérience de photographe, a su capturer des moments d'intense émotion. Le peuple maya, puisant sa force dans son passé glorieux, n'a jamais perdu l'espoir, la fierté et l'amour de sa terre. Une nouvelle ère a commencé, tous sont déterminés à se battre pour un avenir meilleur.

PAF : 5 €



Marché de Noël ■

Samedi 12 et dimanche 13 décembre, Moulin d'Arenberg

Artisans, producteurs du terroir et monde associatif se retrouveront le samedi de 10h à 20h et le dimanche de 10h à 18h30. L'inauguration aura lieu le samedi à 11h.

Entrée libre. Des emplacements (25€) sont encore disponibles, les personnes désirant exposer peuvent prendre contact avec Carine auprès de nos services.

« Le Noël du berger » par Philippe Casterman. ■

Samedi 19 décembre, 16h, Moulin d'Arenberg

Ancien berger, Philippe se souvient des premières histoires de Noël qu'il a entendues ...

PAF : 5€,
cognolle
et cacao
offerts.



Conférence rencontre « L'investissement durable et la chasse aux primes » ■

14 décembre, 19h30, Ancienne Gare de Rebecq

Une initiative de la guidance sociale énergétique de la Région wallonne en collaboration avec les CPAS de Rebecq, Tubize et Braine-le-Château avec le soutien et de l'administration communale et du Centre culturel de Rebecq.

Animée par Pascal Ons, consultant en efficacité énergétique. Présentation de l'ensemble des primes disponibles pour les locataires et les propriétaires (aides régionales et fédérales).

Entrée libre.

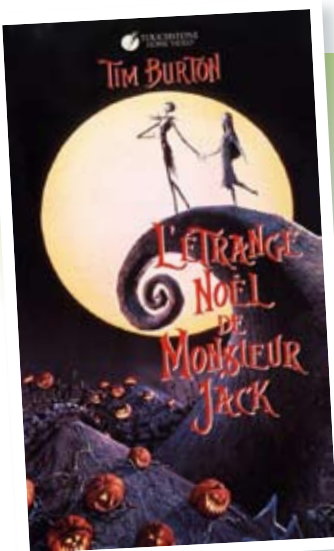
Ciné Club Junior : « L'étrange Noël de M. Jack » ■

Mercredi 16 décembre, 14h30, Moulin d'Arenberg

Il n'est pas toujours facile de vivre dans ce monde fantastique où chaque fête possède son propre pays ou sa propre ville! Ainsi Jack Skellington se trouve être le joyeux roi des citrouilles de la ville d'Halloween. Aimé et chéri de toute la population pour le moins hétéroclite de son pays, il s'ennuie cependant de la routine annuelle qui consiste à superviser les «cadeaux», les «réjouissances», etc, que ses concitoyens glauques exportent à leur manière vers le monde réel. Aussi, lorsqu'il pénètre, tout à fait accidentellement, dans la ville de Noël, riche de décorations, de chants et de jouets, il est bien vite émerveillé par la convivialité qui y règne, loin de son monde d'horreur et

d'humour noir. De retour à Halloween, il décide d'y instaurer la fête de Noël, même s'il faut, pour cela, kidnapper le Père Noël! «L'étrange Noël de monsieur Jack» ou, ce qui peut se passer quand la bande d'Halloween se mêle de la fête de Noël... L'originalité de l'animation - quelques fils de fer, des chiffons et du latex - et la virtuosité technique, capable de susciter des émotions, ajoutées aux compositions humoristiques et horribles de Danny Elfman, font de ce film une réussite exceptionnelle.

Henry SELICK - 75', 1993, Etats-Unis. - PAF : 1,5 €



Ateliers ■

Smile Philosophy

La « Smile philosophy » c'est une aide réelle au quotidien avec des conseils pour se re-boosteur et vivre en harmonie dans son espace de vie.

Plus de renseignements sur www.smile-philosophy.be, 0497/58.11.81 (Catherine Peeters)

Les Rossignols de la Scène, Atelier chant

Chaque lundi à 19h30.

Responsable et contact : Alain DYSSELEER, 067/67.01.84

Percussions africaines

Cours donné par David Manderlier

Chaque mercredi à 18h30, tarif : 25 €/mois

Renseignements et inscription : Centre Culturel : 067/63.70.67

Danses africaines

Cours donné par Stéphanie Debras

Deux mercredis par mois à 20h, tarif : 12,50 €/mois

Renseignements et inscriptions : Centre Culturel : 067/63.70.67

Salsa

Cours donné par Oscar

Chaque jeudi de 18h : débutants, 19h : avancés, tarif : 50 €/trimestre

Renseignements et inscriptions : Centre Culturel : 067/63.70.67

Cayoteu

Théâtre français, chaque mardi à 20h.

Responsable et contact : Michel VERHEYDEN : 067/63.61.25

Théâtre français, chaque mercredi à 20h.

Responsable et contact : Jean-Luc DIEU : 067/64.91.71

Les Amitiés du mercredi, tricot, rotin, macramé, crochet, ...

Chaque mercredi de 9h à 12h.

Responsable et renseignements : Claire BORREMANS : 0498/24.22.94

Coro Baita, chant choral italien

Chaque mardi de 16h à 18h30.

Responsable et renseignements : Franco BELLESE : 067/33.00.03

Le Centre Culturel a le plaisir de vous proposer, en collaboration avec la Commune, les Ateliers Récré-Actif ■

Atelier Aquarelle

Un atelier pour apprendre à dessiner et utiliser les techniques de l'aquarelle, comment préparer les lavis et étendre les couleurs, le langage des couleurs, l'arc-en-ciel, le disque de Newton, la peinture à la détrempe, ...

Pour découvrir l'histoire des peintres tels que Folon, Magritte, Miro, Monet, ... et peindre « à la manière de ... »

Pour créer des personnages, des paysages, des œuvres personnelles.

Animé par Bernadette Flamend, artiste, aquarelliste.

Pour les enfants de 6 à 12 ans, le mercredi de 13h30 à 15h30, 120€ (34 séances, 3,75€ / séance).

Atelier Peintu

Un atelier qui encourage la créativité des enfants à travers la peinture, l'expérimentation de divers matériaux, techniques, ... Aider l'enfant à trouver sa propre expression à travers différentes sources, qu'elle soit d'un sentiment, d'une idée, d'envies, de couleurs, ...

Un atelier où l'authentique prime sur le « beau », où l'enfant apprendra, soit dans des peintures individuelles, soit dans des peintures collectives, à exprimer, à jouer avec la couleur, ... mais en préférant toujours l'expression de l'enfant, l'émotion vraie au travail simplement esthétique.

Animé par Lorena Gironi, plasticienne.

Pour les enfants de 4 à 8 ans, le mercredi de 13h30 à 15h30, 150€ (34 séances, 4,69€ / séance)

Atelier d'expression Orale et Théâtrale

Lieu d'expérimentation où l'enfant joue, « s'essaie » et prend confiance en lui.

Divers aspects de l'expression orale et corporelle y sont abordés par le biais de jeux : travail sur le corps, la gestuelle, les déplacements, la voix, le mime, la prise de parole, l'improvisation, la diction. Pour apprendre aussi le respect, l'écoute, la solidarité, la démocratie dans un groupe.

Ouvert à tous les enfants, avec ou sans expérience théâtrale.

Les enfants participent à toutes les phases de création du spectacle qu'ils présentent au public en fin de cycle.

Animé par Aurélie Debacker, animatrice CCR.

Pour les enfants de 6 à 12 ans, le mercredi de 13h30 à 15h et le jeudi de 15h45 à 17h15, 150€ (31 séances, 4.69€ / séance)



Le paiement de l'inscription peut être échelonné. La première séance peut être sans frais. Une réduction de 10%, financée par la Commune, est accordée pour un deuxième atelier et/ou pour deuxième enfant, 20% si troisième atelier et/ou troisième enfant... Le prix ne doit pas être un frein à l'inscription. Dès réception de l'entièreté de celui-ci, une attestation fiscale vous sera délivrée.»
Pour s'inscrire : via le formulaire, auprès des animatrices des ateliers ou par demande auprès de nos services au 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be. Les ateliers ont lieu Rue des Sauniers n°8.

Pour toute information et pour vos réservations, contactez-nous au 067/63.70.67 - a.s.b.l.
 Centre Culturel - Chemin du Croly, 11 - 1430 Rebecq - ccr.02@skynet.be
www.rebecqculture.be

[24] Rebecq à la UNE

Agenda

NOVEMBRE

V 13 18h et 20h

SOUPER SPAGHETTI

De l'Ecole Libre Saint-Géry
À la salle communale de Wisbecq
Infos : 067/63.69.02

V13 / S 14 / V 27 / S 28 20h

Créations de l'atelier théâtral « Le Cayoteu »

Au Moulin d'Arenberg
Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

D 15

MARCHE « ADEPS »

De l'Asbl « La Main dans la Main »
Départ chemin du Gibet 1
Infos : 067/67.04.30

L 16 19h30

CONFERENCE « La libéralisation de l'énergie »

Cycle de conférences sur l'énergie. à la salle de l'Ancienne Gare de Rebecq

M 18

GOUTER DES JEUNES AINES

A la Salle de l'Ancienne Gare

M 18 14h30

CINE CLUB JUNIOR « Bambi 2 »

Au Moulin d'Arenberg
Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

V 20 de 17h à 19h30

COLLECTE DE SANG

Dans le restaurant de la maison de repos Rue Docteur Colson, 1. Infos : 067/67.02.33

V 20 à 18h, S 21 à 18h, D 22 à 12h

KERMESSE AUX MOULES DU PS

A la Maison du Peuple

D 22 15h

CONFERENCE « Entretien d'une haie.

Comment bien utiliser la chaux, tourbe et cendre dans le jardin » du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare de Rebecq. Infos : 067/67.06.84

M 25 20h

CONSEIL COMMUNAL

A la Salle Communale de Wisbecq

J 26 13h30

THE DANSANT avec Pat Burns & the Strangers

A la Salle Communale de Wisbecq
Infos : Centre culturel 067/63.70.67

V 27 de 16h30 à 20h

COLLECTE DE SANG

A la Résidence d'Arenberg
Infos : 067/67.02.33

DECEMBRE

Du J 3 au D 6

Exposition « Art différencié, un art ouvert au cœur de l'autre »

Au Moulin d'Arenberg
Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

L 7 19h30

Séance « Voir le Monde - Guatemala »

Au Moulin d'Arenberg
Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

S 12 / D 13

MARCHE DE NOEL

Au Moulin d'Arenberg
Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

S 12 18h / D 13 11h à 15h

KERMESSE AU BOUDIN du Comité des Fêtes de Wisbecq.

A la Salle Communale de Wisbecq

D 13 15h

CONTES DE NOËL

Au Café Littéraire Libr'Air
Pour petits et grands

D 13 15h

CONFERENCE « Les abeilles »

du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare de Rebecq. Infos : 067/67.06.84

L 14 19h30

CONFERENCE « L'investissement durable et la chasse aux primes »

Cycle de Conférences sur l'énergie
À la salle de l'Ancienne Gare de Rebecq

M 16 14h

MARCHE DE NOEL à la Maison de Repos (Résidence d'Arenberg)

M 16 14h30

CINE CLUB JUNIOR « L'étrange Noël de M. Jack »

Au Moulin d'Arenberg.
Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

M 16 14h

GOUTER DES JEUNES AINES

S 19 16h

CONTES DE NOEL Au Moulin d'Arenberg

Infos : Centre Culturel 067/63.70.67

S 19 20h

CONCERT DE NOEL

De la Royale Harmonie Communale
A l'Eglise de Rebecq

M 23 19h30

CONSEIL COMMUNAL - interpellations

A la Salle Communale de Wisbecq

JANVIER

D 3

38e MARCHE ADEPS du Second Souffle

(5, 10, 15 et 20 km). Départ du Petit Moulin. Infos : 067/63.69.08

Ma 5 20h

VOIR LE MONDE Du Centre Culturel de

Rebecq. Au Moulin d'Arenberg

J 7 / V 8 14h

GOUTERS DES PENSIONNES

A la Salle communale de Quenast

S 9

FETE DES JUBILAIRES

A la Salle communale de Quenast

**Le prochain « Rebecq à la une »
sortira en janvier 2010.**

**Merci de nous communiquer vos
informations et le calendrier de
vos activités**

Avant le 15 décembre à

sarah.berth@rebecq.be

Service communication

Administration communale

Grand Place 13 - 1430 Rebecq

Graphisme : www.ATdesign.be

Impression : Delferrière

Rédaction : Sarah Berti